

OFFRE D'EMPLOI

MÉCANICIEN(NE)

- Service :** Travaux publics
Statut : Poste syndiqué | Permanent
Horaire : Temps plein | 40 heures/semaine
Salaire : Taux horaire entre 28,78 \$ et 35,97 \$

SOMMAIRE DE LA FONCTION

Sous la supervision du coordonnateur des travaux publics et bâtiments, la personne titulaire du poste aura la responsabilité d'effectuer les travaux relatifs aux activités d'entretien et de réparation de la machinerie lourde de marques et modèles différents.

PRINCIPALES FONCTIONS

- Réparer et entretenir la machinerie par des travaux de mécanique préventifs et correctifs;
- Effectuer des réparations, des remplacements et des réglages sur tout genre d'équipement motorisé;
- Procéder à des tests de fonctionnement, ainsi que des essais routiers;
- Vérifier les engins de chantier dans le but de cerner des problèmes de fonctionnement;
- Maintenir son aire de travail dans un état propre et sécuritaire, ainsi que ranger les outils;
- Effectuer l'inspection complète des véhicules à moteur conformément aux exigences en vigueur;
- Diagnostiquer et identifier l'origine ou la cause des défauts et des bris mécaniques, électriques ou hydrauliques;
- Tenir à jour les registres d'entretien et de réparation;
- Effectuer des travaux de soudure à l'oxyacétylène et à l'électricité.

Cette description d'emploi n'est pas limitative. Elle contient les éléments caractéristiques de l'emploi et ne doit pas être considérée comme une énumération exhaustive de toutes les exigences occupationnelles inhérentes à la fonction. La personne titulaire peut être appelée à s'acquitter de toutes autres tâches demandées par son supérieur immédiat, pour autant qu'elles soient connexes.

FORMATION ET EXPÉRIENCE

- Diplôme d'études professionnelles (DEP) en mécanique de véhicules lourds ou machinerie lourde;
- Être habile à diagnostiquer les troubles mécaniques, électriques, pneumatiques ainsi que le système de freinage et le système hydraulique;
- Savoir lire des plans électriques;
- Bonne connaissance en soudure;
- Avoir une carte PEP (Programme d'entretien préventif) émise par la Société de l'assurance automobile du Québec (atout);
- Posséder un permis de conduire classe 5 conforme aux exigences de la Société de l'assurance automobile du Québec (classe 3 un atout);
- Avoir une attitude positive et un esprit d'équipe;
- Être autonome.

CONDITIONS DE L'EMPLOI

Selon la convention collective actuellement en vigueur à la Ville de Chibougamau :

- Assurance collective;
- Contribution de l'employeur de 9% pour le fonds de pension;
- 15 jours de congés flottants et personnels payés;

..12

- 5 jours de congés de maladie payés;
- 13 jours fériés payés;
- Horaire d'été;
- Remboursement de 100 \$ par année pour la pratique d'une activité sportive;
- Emploi permanent, quarante (40) heures par semaine;
- Taux horaire variant selon l'expérience entre 28,78 \$ et 35,97 \$.

La Ville de Chibougamau souscrit à un programme d'accès à l'égalité et elle encourage les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature.

Toute personne intéressée et possédant l'expérience requise déposer sa candidature en ligne au <https://www.ville.chibougamau.qc.ca/participation-citoyenne/emplois>

Date limite : 10 mai 2024 à 16h

DONNÉ À CHIBOUGAMAU, ce 19 avril 2024

Claudy Drouin, conseillère en ressources humaines